

Audience avec le Vice-recteur

Une délégation de la FSU a été reçue le 19 février par le Vice-Recteur, Erick Roser, qui était accompagné pour l'occasion par le Secrétaire Général et la doyenne de l'inspection. La FSU était représentée par des membres des bureaux du SNES-NC, du SNUEP (pour l'enseignement professionnel) et du SNEP (pour les professeurs d'EPS).

Cette audience, qui a duré 2h, était l'occasion de traiter des points qui font l'actualité de la rentrée scolaire 2020 en Nouvelle-Calédonie.

Réforme de la Fonction Publique

Les premières conséquences de la réforme de la fonction publique, votée en catimini en Métropole en juillet 2019, vont se faire sentir dès cette année : en effet, en l'état actuel des choses, le Vice-recteur ne veut pas certifier que les syndicats puissent participer, comme chaque année, aux opérations de mouvement et garantir ainsi l'égalité de traitement entre les personnels.

Cette réforme inique exclut en effet, à partir de 2020, les représentants élus des personnels des opérations de mouvement, que ce soit pour la sélection des collègues mis à disposition ou pour le mouvement Intra !

Nous avons averti le Vice-recteur des difficultés que cela posera inévitablement. La participation des syndicats dans les opérations de mouvement garantit aux collègues l'égalité de traitement et éloigne la suspicion. Sans cette garantie apportée par la présence des syndicats, il y aura inévitablement une vague de contestations qui va engorger les services.

Nous avons donc demandé le maintien des groupes de travail pour toutes les opérations de mouvement.

DEUX PROFS SUR LE MÊME POSTE !

Nous avons rappelé que les interventions du SNES permettent chaque année de rectifier des erreurs de l'administration.

Ainsi, l'an dernier, nous avons évité l'affectation de deux enseignants sur le même poste au Lycée du Grand Nouméa : l'administration avait en effet « oublié » le renouvellement de séjour de l'un d'eux !

Le Vice-recteur doit se tourner vers le ministère pour avoir une réponse sur ce point et s'est engagé à nous rencontrer à nouveau à ce sujet avant la fin du mois de mars.

Les E3C dans les lycées de Nouvelle-Calédonie

Nous avons rappelé la situation calamiteuse en Métropole sur les E3C : banque de sujets ouverte tardivement, sujets bâclés et divulgués sur les réseaux sociaux, conditions de passation différentes d'un lycée à l'autre entraînant une rupture d'égalité, violences dans les établissements, complexité liée à la numérisation...

La petite taille du territoire de la Nouvelle-Calédonie et le nombre réduit de lycées concernés doivent permettre d'éviter les errements constatés en Métropole.

Nous devons également garantir, de manière particulièrement sensible en cette période d'avant référendum, l'égalité de traitement entre tous les lycéens de Nouvelle-Calédonie, quel que soit leur lycée d'origine.

Nous avons donc exposé nos propositions au Vice-recteur :

- Des périodes fixées pour la passation des épreuves E3C, les mêmes pour tous les établissements, qui ne devront pas excéder deux semaines.
- Une même organisation pour tous les établissements : des demi-journées banalisées pour que les élèves puissent passer ces épreuves sereinement.
- Des décharges de cours pour les correcteurs, à raison d'une demi-journée pour 30 copies.
- La définition précise des cas de « force majeure » pour les élèves absents aux épreuves, commune à tous les établissements. Les critères doivent être précisés dans une note de service.

Le Vice-recteur semble favorable à ces mesures (il avait déjà acté la durée maximale de 2 semaines par période E3C), sauf les décharges de cours pour correction qu'il rejette en réaffirmant sa priorité de garder les enseignants dans leur classe.

A notre demande, il certifie que dans les établissements les enseignants ne seront pas employés aux tâches administratives liées aux E3C, notamment aux opérations de numérisation.

Nous revenons ensuite sur le calendrier prévisionnel 2020 : les dates repoussées du bac (jury du deuxième tour le 22 décembre) reportent les opérations *Parcoursup*, et les inscriptions dans les établissements scolaires (BTS, classes prépa) sur la rentrée de février 2021. L'engorgement est prévisible dans ces établissements ; le Vice-recteur et son équipe, qui n'avaient pas anticipé ce problème, vont le réétudier en groupe Blanchet.

La rentrée 2020

Nous demandons une carte précise des enseignements optionnels de seconde et des enseignements de spécialité de première effectivement ouverts dans les lycées pour cette rentrée 2020. En effet, la carte présentée sur le site du Vice-rectorat ne correspond pas à la réalité (elle date de juillet dernier...).

Après avoir reconnu un léger delta entre la carte prévue et la carte effective, le Vice-recteur s'engage à actualiser ces données.

Cette audience se tenait le mercredi 19 février, surlendemain de la rentrée, il était un peu tôt pour connaître les problèmes réels dans les établissements, surtout que le cyclone *Uesi* a reporté la rentrée d'une semaine dans la plupart des établissements de la Province Nord.

Nous avons abordé certaines difficultés dont nous avons eu écho : pas d'adjoint au Lycée du Grand Nouméa, baisse des moyens financiers (qui pose notamment des problèmes de sécurité), emplois du temps dans les lycées très insatisfaisants pour les élèves, avec très souvent de nombreux « trous » (par exemple : dans certaines secondes au lycée Lapérouse, les élèves ont 40 h de présence dans l'établissement pour 30 h de cours)...

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

A notre demande, le Vice-recteur réaffirme la nécessaire continuité pédagogique : dans tous les établissements, quels que soient les effectifs, les enseignements de spécialité ouverts en 2020 en 1^{ère} le seront également en 2021 en terminale.

En réponse, et de manière classique dans ce type d'audience, le Vice-recteur se félicite, lui, du bon déroulement de cette rentrée. Concernant les baisses de budget, il élude le problème en nous informant de la création d'une ligne supplémentaire de 60 millions CFP dédiée à la sécurité des établissements.

Concernant les emplois du temps, il admet la complexité induite par la réforme du lycée et l'impossibilité de trouver des solutions satisfaisantes. Nous parvenons presque à lui faire dire que cette réforme est précipitée, mais il se reprend in extremis...

Nous profitons de cette audience pour relancer le problème de la carte des établissements prioritaires en Nouvelle-Calédonie. En effet, cette carte caduque ne correspond plus aux réalités du pays. Il est indispensable de l'actualiser, afin notamment d'apporter des moyens supplémentaires indispensables dans les établissements des zones défavorisées.

Mais le problème est complexe car l'application des dispositifs métropolitains (REP, REP+) n'est pas réglementairement prévue en Nouvelle-Calédonie. Le Vice-recteur reconnaît la réalité du problème, mais il nous fait comprendre que, vu la complexité du dossier et la densité de l'actualité, rien ne bougera pour le moment.

Un PAF 2020 ségrégationniste...

A la suite de cette audience, nous avons soulevé auprès de la doyenne de l'inspection et du Vice-recteur le problème de certaines formations du PAF 2020 qui sont ... exclusivement réservées aux enseignants du Grand Nouméa !

Les collègues de Brousse se sont légitimement insurgés contre cet état de fait, injustifiable, et qui semble bien maladroit dans la période actuelle.

Quel signal envoie un système éducatif qui privilégie la formation des enseignants de la capitale au détriment du reste du pays ?

A ce jour, sur ce problème comme sur beaucoup d'autres, nous n'avons pas obtenu de réponse satisfaisante du Vice-recteur et de son équipe...

UNE SEMAINE POUR REFAIRE DES EDT !

Au Lycée Do Kamo, la rentrée a été décalée d'une semaine pour refaire les emplois du temps à cause d'une classe de seconde supplémentaire...

Le Vice-recteur partage notre étonnement. Cela nous donne l'occasion de réaffirmer nos réserves sur l'enseignement confessionnel, qui scolarise en Nouvelle-Calédonie environ 20% des élèves mais qui récupère 50% des moyens financiers alloués par l'Etat.

Le poids de l'histoire ne saurait tout justifier.



www.snes.nc

